

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 10 (1937)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement : rapport 1936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Ghirlanda Frères

L A U S A N N E
Domicile : Maupas, 18
Atelier : Chemin du Reposoir, Cour, Tél. 34.481

Gypserie et Peinture
Réparations

D. BEZZOLA

Maison suisse
L A U S A N N E
Echelettes, 9 - Téléphone 22.096

Entreprise de plâtrerie, peinture
façades tous styles - Pose de papiers peints
Réparation d'appartements

Menuiserie et ébénisterie

Agencement de Bureaux et Magasins - Travaux
de Bâtiment - Réparations en tous genres

M O D E R N E S S. A.
L A U S A N N E
La Perraudetaz - Chemin du Levant - Tél. 31.011

JOSEPH JEGER

L A U S A N N E
Avenue de France, 16 - Téléphone 26.809

Entreprise de parquets
Raclage, réparations soignées, prix modérés

D U M O N T

G E N È V E
19, Boulevard Helvétique

PAPIERS PEINTS

Adr. Lovay-Desarzens

L A U S A N N E
Rue St-François, 10 (Ruelle 6) - Téléphone 29.896

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
VILLAS - APPARTEMENTS-BATIMENTS - VITRINES
TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ - HAUTES RÉFÉRENCES

METTRAU & FILS

ENTREPRISE DE
FERBLANTERIE + COUVERTURE

Plomberie, Installations sanitaires modernes, Appareillage
L A U S A N N E
8, Maupas - Téléphones 23.813 23.820

Chollet-Botalla

AV. DE LA SALLAZ, 10 - LAUSANNE
Téléphone 34.031

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE
ARCHITECTES, GÉRANTS, PROPRIÉTAIRES
Demandez-nous un devis

Union suisse pour l'amélioration du logement. Rapport 1936

(présenté par M. K. Straub, président, et résumé par la rédaction)

Généralités

Les économistes prédisaient que l'année 1936 serait une des plus mauvaises ; il semble, en effet, que ces prophéties se sont réalisées.

L'industrie du bâtiment, en particulier, a subi une crise dont les conséquences se sont répercutées sur tous les domaines de l'économie nationale. L'année 1936 présente, en fait, le niveau le plus bas que nous ayons connu depuis longtemps dans ce domaine. Voici les chiffres des logements construits durant les dix dernières années :

1926	6,082	1931	12,681
1927	7,203	1932	13,230
1928	8,500	1933	9,910
1929	9,330	1934	10,011
1930	10,294	1935	6,661

Cela représente en moyenne 9300 logements par année, tandis que, pour 1936, ce chiffre est abaissé à 3177 logements. C'est surtout dans les grandes villes suisses que cette crise a été la plus aiguë.

Par rapport à 1935, le recul a été pour :

Zürich de 70 %	Bâle de 57 %
Berne de 43 %	Genève de 34 %

Malgré ce ralentissement dans la production, le pourcentage de logements vacants restait très élevé, ainsi :

Zürich : 4,07 %	Bâle : 5,4 %
Berne : 3,4 %	Genève environ 10 %

Fort heureusement que l'année commencée laisse entrevoir un certain renouveau dans l'activité de la construction, comme d'ailleurs dans la plupart des domaines de l'économie nationale. Les causes de cette modification sont connues. Notre marché intérieur semble peu à peu retrouver le contact avec le marché mondial et la dévaluation de septembre 1936 n'est certainement pas étrangère à ce fait. Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions, les difficultés ne sont pas surmontées et se présenteront encore au cours des prochaines années. Il suffit de constater l'augmentation des prix qui n'est pas encore terminée. Ce renchérissement va poser à nos sociétés coopératives d'habitation des tâches ardues. L'intérêt des hypothèques ne diminue guère, et, d'autre part, le renchérissement de la vie augmente les difficultés de paiement des loyers. Les charges pour chauffage et réparations croissent sans contre-partie. Toutefois, nous ne perdons pas notre confiance en l'avenir, car nos sociétés ont déjà surmonté des périodes tout aussi difficiles.

Activités de l'Union

L'assemblée générale à Lucerne, des 23 et 24 mai 1936, a répondu à nos espoirs. Environ 200 délégués de toutes les parties de la Suisse ont montré l'intérêt qu'ils portent à notre activité.

L'ordre du jour prévoyait une discussion qui n'a pas suscité toute la participation que nous pouvions espérer. Les délégués ont eu ensuite l'occasion d'entendre des explications sur les assainissements de quartiers dans nos principales villes suisses, puis ont visité les importants groupements de la Coopérative d'habitation de Lucerne. L'assemblée s'est terminée par une promenade des plus réussies sur le lac des Quatre-Cantons.

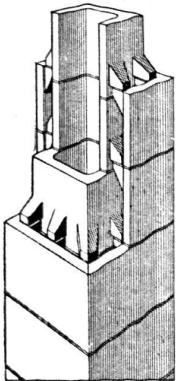
Le Comité central s'est réuni deux fois pour régler différentes questions concernant le fonds de roulement et examiner un nouveau contrat avec les éditeurs de « Das

Si vous voulez vous renseigner sur le



écrivez-nous à Zürich, Nuschelerstr. 30

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux



**CANAUX DE CHEMINÉES
VULCAIN S.A.
BUSSIGNY**

Tél. No 43.104 (Briqueterie Barraud)
Compte de chèques II 6248.

Canaux de fumée à doubles parois, système Vulcain, brevet n° 112.346, sans liaison entre les éléments intérieur et extérieur, en aggloméré de briques. Les canaux VULCAIN sont très légers, maniables et d'une pose facile. Les deux éléments étant distincts, la dilatation du canal intérieur peut se faire librement sans provoquer de fissures au manteau extérieur. Toutes les sections courantes et accessoires.

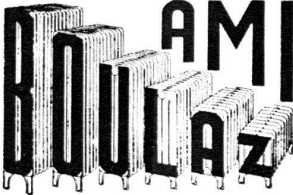
Envoi de catalogue et prix courant sur demande.

Louis Magnin

SOCIÉTÉ ANONYME

Ferblanterie Installations sanitaires RÉPARATIONS

Pâquis, 7 **GENÈVE** Tél. 24.140



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CHAUFFAGE

BOULAAZ

Ing. Constr.
LAUSANNE

BUREAUX : Maupas 51
ATELIERS : Rue du Jura 11

TÉL. 31.412

EXÉCUTE
TOUS TRAVAUX DE
CHAUFFAGE
TRANSFORMATIONS
RÉPARATIONS ET
ENTRETIEN, AUX
PRIX LES PLUS
AVANTAGEUX
PROJETS ET DEVIS
GRATUITS

RICHARD FRÈRES

MAÎTRES COUVREURS

- **LAUSANNE**
- **VALENTIN 58**

SE RECOMMANDENT

Wohnen». La brochure sur la colonisation en Suisse, qui a fait suite au concours pour maisons semi-rurales, a été largement répandue dans les milieux intéressés. La modification des statuts a été préparée et diverses questions concernant la propagande, les impôts sur les coopératives, la défense aérienne passive, etc., ont fait l'objet de discussions. L'enquête sur les modes d'imposition des sociétés de nos divers cantons n'a malheureusement pas donné tous les résultats voulus; une étude comparative n'est guère possible avec les documents que nous avons reçus.

La question de la propagande coopérative en commun avec la Société Coopérative suisse de consommation n'a pas suivi la voie que nous voulions prendre. Nous constatons, en effet, que la S. C. S. C. possède des moyens infiniment plus puissants que les nôtres et que c'est à elle à faire le plus gros effort, car nos sociétaires sont, dans leur très grande majorité, des coopérateurs convaincus, tandis que ce n'est pas le cas pour tous les membres de la Coopérative de consommation lorsqu'il s'agit de Coopérative d'habitation.

Notre représentation à l'Exposition nationale de 1939 a fait et fera encore l'objet d'études de la part du comité.

La modification des statuts a été publiée dans «Das Wohnen», sans que le délai impartit ait donné lieu à des observations. Il semble donc que cette modification a trouvé l'accord de nos sociétaires.

Pour le congrès international d'habitation, nous avons fourni une série de documents pour répondre au questionnaire qui nous a été présenté.

Organes officiels

Notre organe de langue allemande, «Das Wohnen», sera désormais imprimé par une imprimerie coopérative, comme c'est le cas déjà pour l'organe de langue française «Habitation». Nos rapports avec les éditeurs sont excellents, mais nous regrettons que nos sociétaires ne collaborent pas davantage à leur organe officiel.

Nos sections

L'activité de nos sections est exposée dans les divers rapports particuliers de chacune d'elles. Nous voudrions simplement faire une remarque générale qui nous cause une certaine satisfaction. Nous constatons que les questions et les tâches actuelles ont trouvé l'intérêt qu'elles méritent au sein de nos sections. Les membres font preuve d'un intérêt constant pour tout ce qui touche à la Coopérative d'habitation.

Conclusions

Ce bref résumé montre que notre Union suisse, ainsi que les diverses sections et les sociétés adhérentes, se trouvent en face de nouvelles tâches d'une grande importance. En voici quelques-unes: la question de la propagande coopérative, notre représentation à l'Exposition nationale, les conséquences de la dévaluation; pour certaines coopératives le problème des logements vacants est important. Tout ce travail doit nous inciter à consolider notre association si nous voulons maintenir notre situation et aboutir à de nouveaux résultats. (Voir les comptes à la page suivante.)

Concours

LAUSANNE. Concours pour la décoration picturale de deux tympans à l'Hôtel des Postes. Le Département fédéral de l'intérieur, d'entente avec la Direction des constructions fédérales et la Commission fédérale des beaux-arts, ouvre un concours pour la décoration picturale de deux tympans à l'Hôtel des Postes de Lausanne.

Sont admis à concourir: tous les artistes vaudois, ainsi que les artistes confédérés domiciliés dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans.

Les projets seront examinés par un jury composé de MM. A. Blailé, Neuchâtel, président; A. Giacometti, Zurich; L. Jaggi, Genève; J. Kaufmann, F. A. S., architecte de la Direction des constructions fédérales, et A. Brenni, F.A.S., architecte de l'Administration des postes. Suppléants: M. le Dr Hilber, Lucerne; Mlle S. Schwob, Berne.